



Mairie - 10 Place de l'Eglise
45630 BEAULIEU SUR LOIRE

☎ 02.38.35.80.48

☎ 02.38.35.86.57

✉ mairie@beaulieu-sur-loire.fr

www.beaulieu-sur-loire.fr

COMMUNE DE BEAULIEU SUR LOIRE CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du Registre des Délibérations

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, le neuf juillet à dix-neuf heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur HECQUET Jacky, Maire.

Etaient présents :

HECQUET Jacky, SIGNORET Yannis, DESCHAMPS Céline, BERTRAND Isabelle, LEMAIRE Emmanuel, PRUVOST Isabelle, FOTI Stéphane, DESROCHERS Brenda, RAGU Guillaume, CABON Stéphanie, LEYOUR Martial, MORIN Didier, BELLEIL Camille, DEBERNE Florent, ROBIN Nathalie, LECLERCQ Marie-Christine, BONNEFONT Francis.

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : HAUTIN Bertrand, BROSSE Auriane

Absents :

Excusés :

Madame BERTRAND Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation	
02 juillet 2026	
Date d'affichage	
02 juillet 2026	
Nombre de Conseillers	
En exercice	19
Présents	17
Votants	17

Objet : BUDGET COMMUNE – Affectation des résultats 2025

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que le Budget Primitif 2026 a été voté avec une affectation des résultats anticipée. Après approbation du CFU par délibération n°2026-032 du 09 juillet 2026 des résultats concordants 2025 entre l'Ordonnateur et le Comptable, et repris sur l'exercice 2026, il convient d'affecter les résultats suivants :

BUDGET COMMUNE	
Fonctionnement	
Dépenses	2 000 366,66 €
Recettes	2 301 138,48 €
Bilan exercice	300 771,82 €
Excédent/déficit antérieur reporté (002)	
Résultat de Fonctionnement (R002)	300 771,82 €
Investissement	
Dépenses	1 527 567,37 €
Recettes	2 177 510,15 €
Bilan exercice	649 942,78 €
Excédent/déficit antérieur reporté (001)	- 587 258,83 €
Résultat d'investissement (R001)	62 683,95 €
TOTAL CUMULE	363 455,77 €

Une anomalie d'ordre informatique est toutefois constatée.

En effet, les résultats antérieurs reportés sont erronés. Ils ne prennent pas en compte l'affectation des résultats de l'exercice 2024.

La comptabilité sur ce budget est en concordance avec la comptabilité du Trésorier.

Monsieur le Trésorier valide le CFU de la commune pour le budget Principal avec les résultats indiqués ci-dessus.

A la majorité, le conseil municipal décide d'affecter :

- Au chapitre 002 : 300 771.82 €
- Au chapitre 001 : 62 683.95 €

La secrétaire de Séance ,

Isabelle BERTRAND



Le Maire,

Jacky HECQUET

